

DU 22 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2021

LES FESTIVITÉS DANS LES QUARTIERS

LA MAIRIE D'ORLÉANS INVITE SES AÎNÉS À PARTICIPER
AUX FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE, ORGANISÉES À LEUR INTENTION
ET DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES.

Animations gratuites
dans la limite des
places disponibles

ATTENTION !
PROGRAMME SOUS RÉSERVE
DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE
SANITAIRE LIÉE AU COVID-19
Port du masque et passe
sanitaire obligatoires

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS
CCAS d'Orléans, service des aînés
02 38 68 46 18

     #Orleans
www.orleans-metropole.fr



Orléans
Mairie

VEZ PROFITER DES ANIMATIONS ORGANISÉES DANS TOUS LES QUARTIERS POUR VOUS DIVERTIR ET RETIRER, AUX HORAIRES INDIQUÉS CI-APRÈS :

- votre ballotin de chocolats (offert aux Orléanais nés avant le 1^{er} janvier 1947)
- votre place pour le spectacle « THE VARIETY SHOW » du dimanche 12 décembre 2021 au Zénith d'Orléans (offert aux Orléanais de 60 ans et plus)

Pour bénéficier de cette offre, pensez à vous munir, lors du retrait, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

LUNDI 22 NOVEMBRE

Salle de la Cigogne

Rue Honoré d'Estienne d'Orves (quartier St-Marceau)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : concert FUNNY FACES
Groupe de trois musiciens aux influences et sonorités jazz & soul avec un soupçon de bossa

MARDI 23 NOVEMBRE

Salle de la Cigogne

Rue Honoré d'Estienne d'Orves (quartier St-Marceau)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : spectacle « Il était une fois les années 60 »
Conte musical et interactif dans l'ambiance d'une classe des années 60 - et chanté par NEL ... une histoire, des chansons, le tout servi avec humour, tendresse et émotion.

MERCREDI 24 NOVEMBRE

Salle Albert Camus

4 place du Champ St-Marc (quartier Est)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : spectacle musical « duos » présenté par Franck SIROTEAU
Trois tableaux reprendront les plus beaux airs du répertoire français à la trompette et l'accordéon.

JEUDI 25 NOVEMBRE

Salle Eiffel

17 rue de la Tour Neuve (quartier Centre)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : spectacle « L'Escapade parisienne » par la compagnie DUO DE GAMME
Hommage aux grandes chansons françaises évoquant Paris

VENDREDI 26 NOVEMBRE

Salle Belle Croix

141 rue du Poirier Rond (quartier Est)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : spectacle « C'était le Sud » présenté par Madame BIJOU
Les plus belles chansons du Sud de la France dans une mise en scène sucrée, dansante et humoristique.

LUNDI 29 NOVEMBRE

MOBE - Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement

6 Rue Marcel Proust (quartier Gare)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h, 15h et 16h : trois visites flash du Muséum par groupe de 20 personnes
Attention : inscription obligatoire pour cette animation au 02 38 68 46 38

MARDI 30 NOVEMBRE

Auditorium de la Médiathèque

Place Gambetta (entrée par la rue Chanzy - quartier Ouest)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : spectacle humoristique « Ange OLIVER le déjanté »
Cocktail de sketches, de numéros visuels, d'imitations et de magie comique.

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Maison des Associations de La Source

Place Sainte-Beuve (entrée par l'accès PMR avenue du Président John Kennedy - quartier La Source)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : loto gratuit (2 cartons par personne).

JEUDI 2 DÉCEMBRE

Salle Yves Montand

1 rue Charles Perrault (quartier Nord)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : spectacle musical « Patricia vous chante vos chansons préférées » à votre demande avec un répertoire très varié.

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Salle Madeleine

103 faubourg Madeleine (quartier Ouest)

De 10h à 17h : retrait des billets et des ballotins de chocolats
À 14h30 : bal musette animé par l'orchestre Guillaume GENTY.
Attention : inscription obligatoire pour cette animation au 02 38 68 46 38



ORLÉANS NORD



ORLÉANS SUD

—●—
TRAMWAY A
—●—
TRAMWAY B

AUTRES LIEUX DE DISTRIBUTION POSSIBLES AUX HEURES D'OUVERTURE DES SITES :

Du 22 novembre jusqu'au 3 décembre 2021, vous, ou un tiers vous représentant (muni de sa pièce d'identité et de la vôtre, ainsi que de votre justificatif de domicile), pourrez retirer :

votre ballotin de chocolats ⁽¹⁾

votre billet pour le spectacle au Zénith ⁽²⁾

DANS LES LIEUX SUIVANTS (aux heures d'ouverture des sites):

• **Espace Info des Aînés / CLIC Orléans Val de Loire**
69 rue Bannier 45000 ORLÉANS, de 8h30 à 17h30 (17h le vendredi)

02 38 68 46 36

• **Mairie de proximité Centre**

5 place de la République 45000 ORLÉANS - 02 38 68 31 60.

• **Mairie de proximité de La Source**

4 place Choiseul 45100 ORLEANS - 02 38 68 44 00.

• **CCAS Agence sociale La Source - Espace Olympe de Gougues**

3 rue Edouard Branly 45100 ORLEANS - 02 38 68 44 36.

• **Mairie de proximité de Saint-Marceau**

57 rue de la Mouillère 45000 ORLEANS – 02 38 56 54 68.

• **Mairie de proximité Est**

1 Place Mozart 45000 ORLÉANS - 02 38 68 43 03.

• **CCAS Agence sociale Argonne**

1 place Mozart 45000 ORLÉANS - 02 38 68 43 20.

• **Mairie de proximité Nord**

11 rue Charles Le Chauve - 45000 ORLÉANS - 02 38 43 94 44.

• **Mairie de proximité Ouest**

99 rue du Faubourg Madeleine 45000 ORLÉANS - 02 38 72 56 13.

• **La Vie Devant Soi** (uniquement billetterie Zénith)

37^{bis} quai de Prague 45000 ORLÉANS - 02 38 73 56 72.

Une distribution des chocolats à domicile sera organisée du 8 au 24 décembre 2021, **uniquement pour les personnes dans l'incapacité physique de se déplacer ou d'être représentées par un tiers.**

RENSEIGNEMENTS

CCAS d'Orléans, Service des Aînés - 69 rue Bannier 45000 Orléans
Tél : 02 38 68 46 18 ou 46 38 - Mail : personnes-agees@orleans-metropole.fr

(1) Uniquement pour les Orléanais âgés de 75 ans et plus

(2) Billet offert aux Orléanais de 60 ans et plus, avec possibilité d'une gratuité également pour l'accompagnateur, à la condition qu'il soit âgé de moins de 18 ans ou qu'il soit accompagnant d'une personne titulaire d'une carte d'invalidité.

Tout autre accompagnateur (dans la limite d'une personne) devra s'acquitter d'un montant de 25,00 €

